

LISTE TARIFAIRE DU CANADA

Numéro	Désignation des articles	Colonne I		Colonne II
		Catégorie d'échelonnement	Taux de base	Taux de base
8708.31.10	--- Pour les tracteurs des n ^m tarifaires 8701.10.10, 8701.30.10 ou 8701.90.19	D	En fr.	En fr.
8708.31.90	--- Autres	B	6 %	6 %
8708.39	-- Autres			
8708.39.10	--- Pour les tracteurs des n ^m tarifaires 8701.10.10, 8701.30.10 ou 8701.90.19	D	En fr.	En fr.
8708.39.90	--- Autres	C	6 %	6 %
8708.40	- Boîtes de vitesses			
8708.40.10	--- Pour les tracteurs des n ^m tarifaires 8701.10.10, 8701.30.10 ou 8701.90.19	D	En fr.	En fr.
8708.40.90	--- Autres	C	6 %	6 %
8708.50	- Ponts avec différentiel, même pourvus d'autres organes de transmission			
8708.50.10	--- Pour les tracteurs des n ^m tarifaires 8701.10.10, 8701.30.10 ou 8701.90.19	D	En fr.	En fr.
8708.50.20	--- Pour les véhicules de la position n° 87.03	C	6 %	6 %
8708.50.90	--- Autres	C	6 %	6 %
8708.60	- Essieux porteurs et leurs parties			
8708.60.10	--- Pour les tracteurs des n ^m tarifaires 8701.10.10, 8701.30.10 ou 8701.90.19	D	En fr.	En fr.
8708.60.20	--- Pour les véhicules de la position n° 87.03	C	6 %	6 %
8708.60.90	--- Autres	C	6 %	6 %
8708.70	- Roues, leurs parties et accessoires			
	--- Pour les tracteurs des n ^m tarifaires 8701.10.10, 8701.30.10 ou 8701.90.19 :			
8708.70.11	---- Roues	D	En fr.	En fr.
8708.70.12	---- Parties et accessoires	D	En fr.	En fr.
	--- Autres :			
8708.70.91	---- Roues	C	6 %	6 %
8708.70.92	---- Parties et accessoires	C	6 %	6 %
8708.80	- Amortisseurs de suspension			